

ASSOCIATION DE DANSE RITOURNELLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 17 septembre 2021 – 20 h 00

Salle Jules Ferry – Aytré

en présence de M. Alain Morlier, 2e Adjoint au Maire d'Aytré

Membres du bureau présents :

| | |
|-------------------|------------------------------------------------|
| Jean-Paul OLICARD | Président |
| François NEVERS | Vice-Président |
| Claudie NEVERS | Trésorière |
| Nadège BOULAIS | Secrétaire |
| Annie OLICARD | Secrétaire adjointe |
| Gérald CHIQUET | Membre actif - Administrateur du site internet |

Excusée : Francine DETAPPE Trésorière adjointe

21 personnes adhérentes présentes + 10 procurations ...

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Bilan financier 2020/2021
- Renouvellement des membres du bureau :
appel à candidatures pour remplacer 4 membres sortants
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Président Jean-Paul Olicard ouvre la séance à 20 h 10 et remercie les personnes présentes.

Monsieur Alain Morlier se présente auprès des adhérents et remercie le Président pour la reprise des activités de l'association.

Il rappelle les mesures de sécurité sanitaires en vigueur toujours d'actualité : contrôle du pass sanitaire, distanciation, gel hydroalcoolique, port du masque.

Rapport moral d'activité 2020/2021

La saison 2020/2021 restera marquée par la pandémie COVID19 et les divers confinements. 67 inscriptions ont été enregistrées en septembre 2020, dont 60 avec cours. Seulement 4 cours ont été dispensés en début de saison.

Le Président adresse ses remerciements à Christine Beaufreton, professeur de danse, pour son implication pendant les différents confinements, par la réalisation de vidéos mises en ligne sur notre site internet.

Il est rappelé que toutes les vidéos des cours sont accessibles sur le site à tous les adhérents.

La nouvelle saison 2021/2022 verra quelques changements dans l'organisation des cours : Pascal Bordesoules a décidé de quitter l'association.
Seule Christine Beaufreton assurera tous les cours.

Le mercredi de 20 h 00 à 22 h 00 : niveau débutants vers intermédiaires
Le vendredi de 20 h 00 à 22 h 00 : niveau intermédiaires vers confirmés

Seules 2 danses seront enseignées par cours et par période. Les vidéos seront visibles sur le site internet.

Les adhérents peuvent participer aux cours du mercredi et du vendredi sans supplément de prix.

A la fin de chaque séance, Brigitte, adhérente de l'association, propose bénévolement, une animation de danses en ligne (20 mn).

Les répétitions permettant de revoir les danses enseignées par Christine auront lieu le lundi de 20 h à 22 h à l'aide des vidéos et du concours des adhérents plus confirmés.

Le forum des associations a eu lieu le samedi 10 septembre 2021. 37 personnes ont pris des renseignements sur le stand de l'association Ritournelle. Quelques inscriptions ont été enregistrées ce jour là.

Les Portes ouvertes se sont déroulées le mercredi 15 septembre 2021.

67 personnes ont été comptabilisées dont 35 pour un premier contact avec l'association.
25 inscriptions ont été enregistrées à ce jour.

Autres activités :

En dehors des cours, l'association Ritournelle propose des entraînements dansants, des soirées dansantes avec des « extérieurs » sur invitation, des stages de danses.
Cette année, toujours en raison des mesures de sécurité sanitaires, il est difficile pour la Mairie d'Aytré de répondre à court terme à nos demandes de réservations de salles.

Le calendrier des manifestations prévues sous réserve d'acceptation de la Mairie d'Aytré, sera mis à jour sur le site internet et les adhérents seront informés de l'ouverture des inscriptions pour ces différents événements.

Appel à candidatures :

Conformément aux statuts de l'association, les membres du bureau sont élus pour une durée de 2 ans et renouvelables par 1/3.

4 membres souhaitant quitter prochainement le bureau, le Président fait appel à candidature auprès des adhérents présents.

Le Président précise que le Conseil d'administration en place assurera l'accompagnement des nouveaux membres dans la prise de leur fonction.

Une seule candidature a été enregistrée par courrier : M. Patrick DUBAN.

Le rapport moral d'activité est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Vote du rapport moral d'activité : à l'unanimité « Pour ».

Vote de la candidature de M. Patrick Duban : à l'unanimité « Pour ».

Bilan financier

La trésorière, Claudie Nevers, présente le bilan financier au 17/09/2021.

Saison 2020/2021 : En raison de la pandémie COVID 19, seulement 1 mois d'activités : 4 cours dispensés. Le diner dansant prévu a été annulé.

Le Conseil d'administration a décidé d'offrir à chaque adhérent les premiers cours dispensés en septembre/octobre avant la fermeture administrative.

Les chèques correspondant ont été renvoyés soit un montant de 3170€.

Les 66 adhérents à l'association ont engendré la somme de 1320€ de cotisation. Seule cette cotisation de 20€/adhérent a été encaissée.

Concernant les entrées financières diverses, toutes les animations ont été annulées : 0€.

Ce qui donne un total produit de 4490€.

Les salaires des professeurs ont été versés jusqu'à la fin de leur contrat soit fin décembre 2020. Ensuite, une compensation leur a été versée sous forme de bon cadeau.

Dépenses de fond : 1792,51€.

Frais de bureau (timbres), achats divers dûs à la pandémie, frais bancaires, abonnement site internet OVH.

Spre, Sacem, Matmut : 366,40€.

Charges sociales URSSAF : 284,00€.

Soit un total de charges de 8241,04€.

Cette année, l'association accuse donc un déficit de 3751,04€.

Les réserves de liquidités/caisse/banque sont de 6435,61€.

L'Assemblée générale se déroulant en septembre alors que la nouvelle saison vient de débiter, l'association n'a pas de charges supplémentaires ni recettes en attente.

Prévision septembre 2021 : L'association termine la saison 2020/2021 certes avec un déficit mais avec une réserve correcte de 6435,61 € pour commencer la saison 2021/2022.

La trésorière rappelle que tous les membres du bureau participent financièrement aux cours et à toutes les activités proposées, comme n'importe quel adhérent.

Un adhérent remercie le Conseil d'Administration pour avoir remboursé les cours.

La trésorière précise que ce dispositif a pu être mis en place car les réserves financières de l'association le permettaient.

Le nombre d'adhérents avant le COVID étant de 108.

Ce bilan financier est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Vote du bilan financier à l'unanimité « Pour ».

Questions diverses

Christine Beaufreton demande à M. Morlier si le port du masque est obligatoire pendant les cours.

Réponse de M. Morlier : La Mairie d'Aytré reçoit les directives de la Préfecture et communique les différentes informations aux associations aussitôt. Le port du masque est toujours obligatoire.

Intervention de M. Gérald Chiquet qui précise que la danse de salon a pour particularité la proximité des visages des danseurs lors des danses en couple et comme nous changeons de partenaire très fréquemment durant les cours, le port du masque est impératif pour éviter toute contamination, même avec des personnes vaccinées qui peuvent être porteurs asymptomatiques du Covid.

Le Président insiste sur le fait que les adhérents doivent signaler s'ils sont « cas contact » pour prendre les mesures nécessaires.

Les règles de sécurité sanitaires seront rappelées à chaque cours.

Organisation des danses :

Christine prend la parole et remercie le Conseil d'Administration pour l'avoir rémunérée pendant la pandémie.

Elle confirme la nouvelle organisation des cours. Deux danses seront peaufinées. Dans les chorégraphies, l'ordre des figures pourra être modifié. Le but étant de mettre à l'aise les élèves lors des bals ou des soirées dansantes.

Christine veillera à adapter ses cours selon le niveau des danseurs. Elle encourage les volontaires à assister aux cours du mercredi et du vendredi, mais demande que les bases soient acquises pour le passage au niveau supérieur.

Monsieur Morlier souhaite à l'association de recruter de nouveaux adhérents et félicite le Président pour sa gestion sur plusieurs années pour maintenir les activités proposées.

La séance se termine à 21 h 00.

Le Président invite l'assemblée à l'apéritif offert par l'association.

Fait à Aytré, le 18 septembre 2021

Le Président
Jean-Paul Olicard

La Secrétaire
Nadège Boulais